

CHRONOLOGIE

ANTIQUITE

V^e siècle

Il existe à l'époque un marché parisien, "le marché Palu" (ou Palud), installé sur l'Île de la Cité. Il sera transféré sur la rive droite de la Seine, place de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville), mieux protégée contre les inondations de la Seine.

MOYEN AGE

1135

Louis VI le Gros achète à l'évêque de Paris des terrains marécageux à l'extérieur de la ville au lieu dit "Les Champeaux", au carrefour des routes menant aux riches provinces du Nord et aux côtes (actuellement rues saint Denis et Montmartre).

1441

Louis VII, roi protecteur des marchands contre les clercs d'église, permet aux bourgeois de Paris de s'établir aux Champeaux.

1181

Philippe Auguste transfère la foire "Saint Lazare". Les marchands annexent les marais et des maraichers mettent en culture les terres limitrophes.

1183

Philippe Auguste fait édifier deux bâtisses en bois pour accueillir les activités marchandes. Ce marché couvert est dès lors appelé par les parisiens "Les Halles". C'est à cette époque un marché encore tourné essentiellement vers le non alimentaire.

1190

Philippe Auguste fait construire une enceinte, intégrant le marché à la ville, et cela pour les 780 ans à venir. Le lieu est maintenant clos la nuit. Les marchands participent aux frais par un droit de location et une taxe sur les ventes.

Au milieu du XIII^e siècle

Louis IX fait construire trois nouveaux bâtiments dont un pour la vente à la criée du poisson. Les Halles deviennent le plus important marché de la capitale. Elles s'ouvrent aux marchands de province (Picardie, Champagne et Flandres notamment). C'est maintenant un marché alimentaire qui assure une fonction de gros pour alimenter Paris.

1284

Philippe le Hardi édifie plusieurs bâtiments réservés aux « petites gens », leur permettant ainsi de commercer.

1368

Le Marché se tient trois fois par semaine.

Fin du XIV^e siècle

Malgré des Ordonnances royales obligeant les marchands à s'installer aux Halles, le marché décline au profit du commerce en boutiques, installé dans la ville pour échapper aux taxes.

EPOQUE MODERNE

1543

« 1^{ère} Réformation des Halles »

François I^{er} fait démolir les bâtiments existants et en reconstruit de nouveaux selon un plan ordonné. Autour des Halles voient le jour des maisons boutiques qui servent de ressers et

d'habitations aux marchands, les Piliers des Halles. Les travaux commencés sous **François I^{er}** se poursuivront sous **Henri II** pour s'achever sous **Henri III**.

Le marché, jusque là hebdomadaire, devient quotidien. Ouverture d'un marché aux pains, d'un marché aux fromages, aux œufs et aux beurres. Le marché des halles est maintenant uniquement alimentaire.

1720

Pour faire de la place, le marché aux plantes est déplacé sur le quai de la Mégisserie ; seules restent les fleurs coupées. La halle au blé est transférée et construite sur son emplacement définitif ; elle deviendra la bourse du commerce.

1785

Le cimetière des Innocents est déplacé au sud de Paris, laissant place au marché aux herbes et aux légumes (gros légumes, ails oignons, lauriers).

EPOQUE CONTEMPORAINE

1811

Napoléon I^{er}, soucieux "d'hygiène urbain", mais également de l'approvisionnement de la capitale, émet le vœu de restructurer cet espace afin d'en faire un lieu central de Paris, s'étendant de la halle aux blés jusqu'au marché des Innocents.

La reconstruction des Halles est inscrite dans le projet de l'embellissement de la capitale. Les travaux doivent s'achever mais les événements politiques stoppent prématurément ce projet.

1818

L'administration des Hospices obtient le droit de construire trois abris de bois pour les produits carnés (charcuterie en gros, volaille, gibier, triperie). Ainsi naît "le marché des Prouvaires" rejoint par le marché aux pommes de terre appelé "marché du Légat".

1848

Le préfet de la Seine **Rambuteau** crée une Commission des Halles, chargée de statuer sur l'intérêt de garder les Halles à leur emplacement ou bien de les déplacer. Le projet des architectes **Victor Baltard** et **Félix Callet** qui propose un réaménagement est retenu.

1853

Le premier édifice accueille la vente de la viande. Ce bâtiment en pierre se révèle lourd, massif, inadapté à la vente. Il reçoit le nom de "Fort des Halles". Le 3 juin 1853, **Louis Napoléon Bonaparte** fait suspendre les travaux. La couverture du marché des Innocents est abandonnée et la halle détruite.

Seconde moitié de l'année 1853

Sous la férule du baron **Haussmann**, **Victor Baltard** réalisera un second projet entièrement réalisé en charpente métallique ; un projet d'ingénieur plus que d'architecte. Entre 1853 et 1870, dix pavillons, six à l'est et quatre à l'ouest, séparés entre eux par une allée sous verrière, sont construits.

1900

17 000 tonnes de fruits et légumes passent aux Halles. 678 000 Tonnes en 1949.

1925 et 1929

Le Conseil municipal de Paris refuse de diviser le marché et de le transférer aux portes de Paris.

1943

Pendant l'occupation allemande de la France, le Comité national de la Résistance, présidé par Georges Bidault, envisage le déplacement des Halles.

1948

L'idée est reprise sous l'appellation de "marchés-gares". Il s'agit de déplacer les Halles à la périphérie immédiate de Paris. Le Conseil économique repousse cette idée, "des raisons d'ordre général" nécessitent un emplacement central.

1953

Les difficultés de circulation et d'approche, les mauvaises conditions d'hygiène et de travail, le développement de la vente en dehors des pavillons et la multiplication des intermédiaires, ont complexifié et finalement participé à la forte augmentation des coûts de distribution.

Par ailleurs, dès 1950, les circuits commerciaux se raccourcissent, l'importation se développe, empruntant souvent d'autres circuits et d'autres lieux. Les Halles centrales n'assurent plus convenablement leur rôle de juste confrontation de l'offre et de la demande.

Un comité interministériel décide donc de bâtir un réseau de marchés dit d'intérêt national visant à fluidifier les transactions et assurer la transparence des opérations commerciales. L'échange d'information devant aboutir à l'émergence d'un marché de gros national virtuel.

Le processus démarre en province, où les anciens marchés sont déplacés un peu plus en périphérie, en suivant des critères stricts (liaison au fer, marché clos, règlement intérieur type, connaissance des arrivages et des prix).

Paris devra suivre ce schéma.

6 janvier 1959 : Décret N° 59-44

Le Premier ministre **Michel Debré** confirme le transfert des Halles.

Décembre 1959

Choix du lieu, ce sera **Rungis**.

1961

Nomination de Libert Bou comme commissaire à l'aménagement du marché d'intérêt national de la Région parisienne.

1962

Création de la **Semmaris**

1969

Les pavillons Baltard sont vidés. Leur démolition débute en 1971 en dépit du flot de protestations.

Nuit du 27 au 28 février 1969

Déménagement des Fleurs

Nuit du 28 février au 1^{er} mars 1969

Dernier marché aux Halles centrales de Paris.

Le déménagement a lieu à l'aube et mobilise 20 000 personnes, 1 000 entreprises de gros, 10 000 m³ de matériel, 5 000 tonnes de marchandises, et 1 500 camions.

3 mars 1969

Ouverture officielle du Marché de Rungis.